



Remboursement des impôts par mon ex

Par **kapaleck**, le **20/12/2009** à **13:31**

Bonjour,rrnrJ'ai quitté la maison que je possédais avec mon conjoint au mois d'avril. Nous avons établi un acte notarié. Mon ex conjoint n'a pas payé les impôts locaux liés à ce domicile.rrnrJ'ai subi une saisie sur salaire pour ces impôts. J'ai eu beau expliquer que j'avais vendu cette maison à mon ex.rrnrJe voudrais qu'il me rembourse. J'ai tous les documents prouvant la session de mes parts.rrnrComment dois-je procéder?rrnrMerci de votre réponse
rrnrCordialementrrnrA. PASQUET

Par **Tisuisse**, le **20/12/2009** à **13:36**

Bonjour,rrnrA quelle date a été faite cette vente de vos parts dans la maison ?rnQuels sont les impôts locaux qui vous sont réclamés :rn- taxe d'habitationrn- taxe foncièrernet pour quelle(s) année(s) ?

Par **kapaleck**, le **20/12/2009** à **13:40**

Bonjour,rrnrL'acte notarié de session de parts à été établit en avril 2008. J'ai payé la taxe foncière et la taxe d'habitation 2008.rrnrMerci pour votre réponse
rrnrCordialement.